

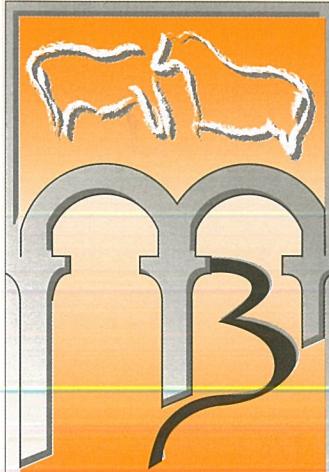
# Mouthiers sur Boëme

## SOMMAIRE

Conseil du 5 octobre .....	p 2
Nouveau permis de construire ....	p 3
Logements communautaires .....	p 3
Morts pour la france.....	p 3
Coups d'oeil sur les chantiers.....	p 4
Liste électorale .....	p 5
Carnaval sera africain .....	p 5
Peggy Dihé expose .....	p 5
Secours populaire .....	p 6
Tennis en forme .....	p 6
Sentiers de Boëme .....	p 7
Etat cical .....	p 8
Agenda novembre-décembre.....	p 8

Bulletin  
d'Information Locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

N° 271  
NOVEMBRE  
2007



A la prochaine foire aux citrouilles, tous les potes iront...

(Photo Alain Porte)

## JEUNES ET RESPONSABLES

Une réunion a été organisée le 12 octobre à l'initiative de la mairie. Cette rencontre concernait les jeunes de notre collectivité et leurs parents, les animateurs du centre social intercommunal, la gendarmerie et bien évidemment les élus.

Nous avons pu ainsi faire part des divers problèmes vécus au quotidien par les habitants et occasionnés par les jeunes :

- nuisances sonores de jour comme de nuit,
- non respect de l'environnement par dépôts de déchets de consommation,
- dégradations des biens publics et de biens privés, etc...

Il nous a semblé très important de rappeler à nos jeunes que le respect qui leur est du passe d'abord par le respect qu'ils accordent eux-mêmes aux autres.

Ceci devait être précisé devant leurs parents afin que la prise de conscience puisse se faire au sein de chaque famille.

La gendarmerie a fait part des nombreux appels d'habitants et a rappelé les montants des verbalisations possibles pour les faits reprochés.

Au cours des discussions très fructueuses, notre jeune génération a pu ressentir le malaise provoqué par leur attitude envers les habitants et nous avons ressenti une volonté certaine de modifier cet état de fait.

Nous avons déjà pu constater depuis cette réunion que leur lieu de rencontre et principalement l'abri randonneurs était maintenu dans un meilleur état de propreté.

Il suffit donc de prendre des habitudes simples consistant à :

- ne plus laisser les déchets de consommations sur les divers sites fréquentés,
- ne pas laisser tourner les moteurs des véhicules à l'arrêt (voiture ou cyclo),
- ne pas laisser la radio trop forte, portes du véhicule ouvertes,
- savoir se parler sans crier,
- respecter les aménagements publics à disposition de chacun,
- respecter les personnes et les biens privés

Nous fondons beaucoup d'espoir sur les modifications de comportements à la suite de cette rencontre afin que tous les habitants puissent vivre en parfaite harmonie.

Nous voudrions remercier les parents venus très nombreux à cette réunion et leur préciser que toutes les interventions des élus ne peuvent avoir d'effet si elles ne sont pas appuyées par les familles.

Le maire  
Cécile FORGERON

# CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE

## Recensement de la population-rémunération de l'agent recenseur

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'agent recenseur recruté pour le recensement complémentaire de la population du 1er au 15 octobre 2007, une indemnité forfaitaire basée sur le barème du SMIC.

## Stationnement véhicule taxi

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation d'une voiture taxi sur le territoire de la commune formulée par Monsieur Bertrand BOISSERIE.

## Loyer communal

Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation légale de 3,23% (Indice de Référence des Loyer publié par l'INSEE) à l'un des logements communaux concerné, à compter du 1er novembre 2007.

## Convention Commune/Association Foncière

Le Conseil Municipal décide de passer une convention entre la commune et l'association foncière de Mouthiers pour le financement de la réfection du chemin des marais.

## Réforme des autorisations de construire

Dans le cadre de la réforme des autorisations de construire, le conseil municipal décide de soumettre les travaux de clôture à déclaration préalable.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

JEUDI  
6 DÉCEMBRE  
à 20 H 30

## Appellation de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide de dénommer la salle polyvalente « salle Gilles PLOQUIN » en hommage à l'ancien maire à l'initiative de cette construction. Un lettré mural en grès émaillé sera installé sur la façade de la salle.



## Modifications budgétaires

Virements de crédits d'investissement :

2111/190 terrain salle de sport + 630,00

2118/110 achat de terrains + 361,00

2111/110 achat de terrains - 991,00

Crédits d'investissement supplémentaires en dépenses

achat ordinateurs + 144,00

achat photocopieur - 28,00

bâtiments communaux - 6434,00

travaux de voirie + 2000,00

travaux en régie + 31703,00

cuisine salle des fêtes - 20000,00

club house foot - 6446,00

poteau incendie + 2261,00

espace jeux enfants - 1450,00

Crédits d'investissement supplémentaires en recettes

subvention travaux église + 1750,00

Crédits de fonctionnement supplémentaires en dépenses

petit équipement + 170,00

entretien bâtiments + 500,00

voies et réseaux + 2813,00

entretien autres biens + 1510,00

intérêts emprunts + 1450,00

intérêts moratoires + 20,00

honoraires + 1600,00

frais d'actes + 1680,00  
cotisations FNAL + 60,00  
cotisations CDG + 330,00  
personnel non titulaire + 18200,00

cotisations URSSAF + 4500,00  
cotisations retraite + 700,00

cotisations ASSEDIC + 1000,00

Crédits de fonctionnement supplémentaires en recettes

remboursement sur charges sécurité sociale + 2830,00

immobilisations corporelles + 3633,00

immobilisations corporelles + 28070,00

Modifications budgétaires service assainissement

Virements de crédits de fonctionnement

crédits à ouvrir compte 6226 honoraires + 5 000,00

crédits à réduire compte 023 virement à la section d'investissement - 5000,00

Modifications des crédits d'investissement

compte dépenses 2313/014 travaux avenue du 24 août - 5000,00

compte recettes 021 opérations financières - 5000,00

## Contrat emploi tremplin

Le conseil municipal décide de demander conjointement avec le SCM section football la création d'un contrat emploi tremplin dédié à l'école de foot, à l'entretien des installations sportives et de la salle omnisports, auprès de la Région Poitou-Charentes qui apporterait son aide pour le financement du poste à raison de 3 versements sur 3 ans de 13000,00, 10000,00 et 10000 €.

SACS JAUNES  
à sortir MERCREDI SOIR

Pour être collectés le JEUDI  
8 et 22 NOVEMBRE  
dans le bourg et La Rochandry,

15 et 29 NOVEMBRE  
dans les villages

## NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire reste obligatoire pour la réalisation des constructions neuves, ainsi que pour certains travaux exécutés sur des constructions existantes. Il reste également obligatoire pour certains changements d'usage.

Les délais de traitement des demandes sont les suivants : un mois pour les déclarations, deux mois pour les permis de construire des maisons individuelles, et trois mois pour les permis des autres constructions (professionnelles, commerciales, agricoles, etc). Une majoration de ces délais pourra être accordée si des consultations spéciales sont imposées (par exemple celle de l'architecte des Bâtiments de France lorsque le pro-

jet se trouve en zone de monument historique comme c'est le cas pour le bourg).

Les délais commencent à courir quand le dossier est complet.

En cas de délivrance d'une autorisation de construire sur la base d'un dossier incomplet, celle-ci sera illégale et pourra être retirée par la mairie ou être annulée plus tard par le juge.

Les demandeurs auront tout intérêt à bien veiller à la fourniture d'un dossier complet au risque d'être propriétaire d'une maison construite "sans permis".

Les conséquences pourraient être lourdes (poursuites pénales, civiles, revente et assurance difficiles

## LES LOGEMENTS

Récents et individuels, tels sont les caractéristiques principales des logements dans la communauté de communes.

Selon une étude réalisée par la cellule habitat de la DDE\*, peu de résidences sont dites secondaires, dans la communauté.

En effet, 92 % de ces logements servent de résidence principale (84 % pour le département) et sont principalement occupés par leurs propriétaires (ou accédant à la propriété) pour 83 %.

Par comparaison avec le parc départemental, celui de Charente-Boëme-Charraud, apparaît comme plus récent : 34 % des logements ont été construits avant 1948 (52 % en Charente).

L'habitat communautaire se différencie également de la moyenne charentaise par la faible proportion de logements en collectif, 2 % contre 17 %. Par ailleurs, la part de logements vacants demeure élevée pour des communes périurbaines, 6 % pour CB C, 10 % pour la Charente.

L'étude met également en évidence qu'une proportion importante des ménages résidant dans nos cinq communes disposent de revenus ne dépassant pas les plafonds permettant l'accès aux logements HLM. Ainsi, 60 % des propriétaires ou accédants sont dans cette situation, 65 en Charente.

Les locataires logés dans le parc privé sont aux 3/4 au niveau des plafonds HLM.

L'étude s'intéresse également au confort des logements et note que 22 % d'entre eux ne disposent pas de l'ensemble des éléments de confort, 6 % en étant totalement dépourvu. Chacun l'aura remarqué personnellement : au cours des dernières années de nombreuses constructions neuves ont vu le jour dans nos communes. Cette observation est confirmée par les statistiques intégrées dans l'étude : entre janvier 2000 et juin 2007, ce sont plus de 650 logements qui ont été construits augmentant le parc de 16 %. 129 d'entre eux l'ont été dans notre commune.

Enfin, la faiblesse la plus évidente du parc de logements de Charente-Boëme-Charraud réside dans le faible nombre de logements à loyer maîtrisé ; à peine 2 % de nos logements sont issus du parc HLM (10 % en moyenne charentaise).

\* Direction Départementale de l'Equipment



## MORTS POUR LA FRANCE

1914

BOITEAU Georges

DUCASSE Louis

GAUTHIER Jean-Marie

GUICHARD Abel

JUGE Léonide

LANDAIS Octave

MARANDAT Félicien

MESTRAUD Léon

NEBOUT James

NEVEU Jean-Baptiste

RENON Ernest

ROY Raymond

VIDEAU Roger

1917

DUBOIS Jean

DUBOIS Roger

FORGEAT François

GUICHARD Maurice

LACOUTURE Pierre

LEBOEUF Ferdinand

MAURIN Ambroise

MAZEAU Georges

RICHARID René

SIMONNET Ambroise

TERRADE François

TOUZAIN Henri

VIDEAU Charles

1918

ALFAXANDRINE

Camille

BOITEAU Gaston

BOURDIN Louis

CRASSAT Gabriel

LAMOTHE Louis

LAROCHE Raoul

LIMERAT Raymond

MEUNIER Marcel

ROY Gaston

SIMONNET Augustin

SIMONNET Marcel

VARACHE Camille

1915

BLANLEUIL Louis

BOURDAIS Roger

BOUVIER Fernand

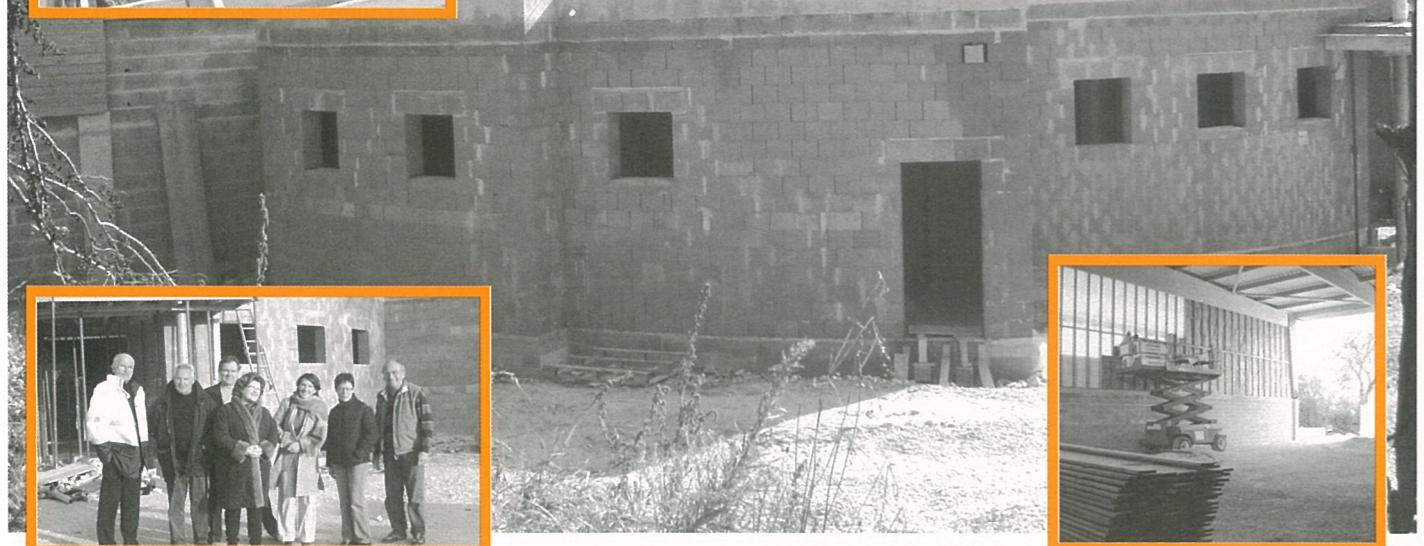
DECLIDE Louis

GACHINOIS René

JUGE Albert

DESMAZEAUD Pierre

## COUPS D'OEIL SUR LES CHANTIERS



## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2007 pour une prise d'effet au 1er mars 2008.

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique ; elle doit se faire en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 2008, l'inscription est en principe automatique ; toutefois nous leur conseillons de se rapprocher de la mairie afin de vérifier si tel est le cas.

Les prochaines élections auront lieu les 9 et 16 mars 2008 pour les élections municipales et cantonales.

## CARNAVAL 2008 SERA AFRICAIN

Le thème est choisi : « L'Afrique »

Il aura lieu  
samedi 15 mars à Mouthiers.

Notre but est que le Carnaval soit le plus festif possible. Des ateliers de fabrication (masques, grosses têtes, échasses) et de percussions avec djembé, se mettront en place à partir de décembre ouverts à tous.

Réunion d'organisation de Carnaval

2008 le mercredi 28 novembre à 20 h 45 au Centre Social.

Tél. contacts  
05.45.67.84.38  
05.45.65.31.89

Les monastériens désireux de participer à cette préparation sont invités.



M.J.C.

7 décembre à 18 h 30 à la MJC  
Assemblée Générale suivie d'un buffet et d'un spectacle gratuit à 21 h - Ouvert

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL  
[www.cc-charente-boeme-charraud.fr](http://www.cc-charente-boeme-charraud.fr)

## ATHLÉTISME

Comme tous les ans, l'A.J.Montmoreau vous convie à un entraînement le dimanche matin 25 novembre, ouvert à toutes les personnes qui veulent courir en groupe; nous proposerons 3 circuits allant de 5 à 15 km, sur route

et en sous-bois si le terrain le permet.  
Lieu de regroupement : stade de Mouthiers  
heure : 9 h 30  
Pour tous renseignements : 05.45.67.97.62

Peggy DIHÉ  
expose  
à la M.J.C.



du 18 novembre  
au 2 décembre

MARDI 13 NOVEMBRE  
à 20 H 30 à la MJC  
« La vengeance dans la peau »  
avec Matt DAMON



## LE SECOURS POPULAIRE VOUS REMERCIE

Depuis notre dernier appel nous avons reçu de nombreux colis de vêtements : nous vous en remercions. Lors de la Journée du 7 octobre l'Association des Commerçants de Mouthiers nous a permis de nous installer sur le Champ de Foire, (photo ci-contre) et ainsi vous avez pu constater que les vêtements pour enfants que nous proposions à l'achat étaient d' excellente qualité, pour un prix très modique.

Le **24 novembre prochain**, le Conseil Local des

Parents d'Elèves organise une bourse aux jouets ; il a accepté que le Secours Populaire se joigne à cette fête pour une vente de Noël.

Si vous voulez déposer des objets relatifs à Noël (sapins, guirlandes, boules..) des peluches, des jeux de société ou autre, n'hésitez pas à nous appeler au **05 45 67 98 06**.



Toutes ces manifestations auxquelles le Secours Populaire participe n'ont qu'un objectif : lui donner les moyens financiers nécessaire pour intervenir auprès des familles qui connaissent de graves difficultés.

En résumé, vos dons matériels sont nécessaires mais sans acheteurs nous ne pourrons assumer notre mission d'aide.

Venez fouiller dans notre « magasin » au **57 rue de la Boëme**

- Lundi 19 novembre de 14h à 16h
- Samedi 1er décembre de 14h à 16h
- Lundi 17 décembre de 14h à 16h

Rendez vous exceptionnel le **24 novembre à la Salle Polyvalente**

## LA VIE D'OCTOBRE EN IMAGES



AU PLUS PRES DE VOUS,  
LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE MOUTHIERS

## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS	Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
3-4 nov	Traversée de l'île d'Oléron (infos et inscriptions au 05.46.36.09.03 – inscriptions avant le 1er octobre)				St Denis d'Oléron		26
dim 11 nov	Annie et Guy 05.45.67.93.54	13 h		Saint-Brice	Boyarville		24
dim 17 nov		8 h 30			le château d'Oléron		
dim 25 nov	Bernard et Maryvonne 05.45.25.08.16	13 h 15		Fontenille	parking du stade	14 h	9
dim 9 déc	Alain et Bernard 05.45.67.83.24	13 h 30		Angoulême			
					parking à droite sortie nord du tunnel	14 h	9



## RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures  
à allure tranquille.  
Départ à 14 heures  
place du champ de foire

14 et 28 NOVEMBRE

12 et 26 DECEMBRE

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :  
[www.mouthiers-sur-boeme.com](http://www.mouthiers-sur-boeme.com)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

19 septembre : Claire PARÉDÉ la Grande Coudre  
26 septembre : Lola LE BAIL 7, rue de l'église  
9 octobre : Zoé BRÉGIER 67 bis, rue de la Boëme

### DÉCÈS

29 septembre : Henriette DEVIGE veuve SAVIN 3, rue de l'église  
1er octobre : Renée LEBEAU veuve FERRANT Foyer résidence  
3 octobre : Henri RICHÉ Foyer résidence  
3 octobre : Gérard PLOQUIN Grandchamp  
16 octobre : Jean PELLET route de la côte à Bournet

## SUR VOTRE AGENDA

### NOVEMBRE

- 11 : commémoration de l'armistice  
24 : journée bourse aux jouets à la salle polyvalente par l'association des parents d'élèves  
24 : soirée jeux à la salle polyvalente par l'association des parents d'élèves  
24 : journée braderie au local secours populaire par le Secours Populaire et le centre social  
30 : fermeture de la pêche dans les étangs communaux

### DECEMBRE

- 1er : journée ateliers en fête à la MJC par le centre social  
7 : AG de la MJC à 18 h 30 à la MJC  
8-9 : repas cercle des aînés à la salle polyvalente

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.  
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.  
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême  
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT  
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

portera le n° 272. Il sera le dernier de l'année 2007 (Bon sang que ça passe vite ! )Les articles et annonces des associations et particuliers ainsi que le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre. Les activités prévues jusqu'au 15 janvier 2008 pourront y être annoncées.

## CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Futurs carrosses de marque Citrouïen...



Artistes et artisans des automnales



Le goût des autres... aliments, une affaire d'éducation

(Photos Alain PORTE)